

1312 - Outils de mise en oeuvre du PDALPD

**"Habitat et Humanisme Gestion Alsace"
- Mise en oeuvre d'une plateforme de
logements du parc privé à loyer accessible**

Rapport n° CP/2012/250

Service gestionnaire :
Direction de l'habitat

Résumé :

Le présent rapport concerne la mise en oeuvre d'une plateforme de logements à loyers accessibles du parc privé dont l'objet est de mutualiser l'offre de logements accessibles sur le département, de recenser les demandeurs potentiels au sein du public du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et enfin de mettre en relation l'offre et la demande en proposant une sécurisation des propriétaires tout en adoptant la gestion locative aux difficultés des locataires.

Lors de la réunion du 4 juillet 2011, vous avez validé la convention de partenariat avec l'association Habitat et Humanisme.

Dans ce cadre, l'agence immobilière à vocation sociale (AIVS) « Habitat et Humanisme Gestion Alsace » a été créée pour répondre aux orientations du plan départemental l'action pour le logement des personnes défavorisées.

L'AIVS propose de mettre en place et d'animer une plateforme de logements à loyer accessible du parc privé. Cette plateforme doit regrouper l'offre de logements à vocation sociale du parc privé, ainsi que le public potentiel de cette offre, recensé parmi le public du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) et les ménages à faibles ressources.

De plus HH Gestion Alsace propose la mise en relation de l'offre et de la demande de logement et une intervention sociale en cas de difficulté entre le propriétaire et le locataire. Cette intervention sociale est limitée à la médiation. Il sera proposé également aux propriétaires adhérant à la plateforme de confier un mandat de gestion à HH Gestion Alsace pour une sécurisation plus forte (gestion locative adaptée).

Ce projet permet de répondre aux objectifs fixés dans le PDALPD pour la mobilisation du parc locatif privé.

Le plan de financement du dispositif serait le suivant :

Financeurs	Montant	%
Etat	15 000 €	22,83
Département	15 000 €	22,83
CUS	20 000 €	30,44
Participation des usagers	15 700 €	23,90
Coût de l'action	65 700 €	100

Ce projet représente un coût annuel de 65 700 €. Il est proposé que le Département finance à hauteur de 22,83 %, soit une subvention de 15 000 € TTC.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24284	65-6574-72	155 000,00 €	140 000,00 €	15 000,00 €

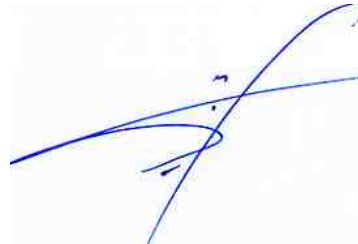
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à HH Gestion Alsace une subvention de 15 000 € pour la mise en oeuvre d'une plateforme de logements du parc privé à loyer accessible.

Elle approuve, par ailleurs, la convention d'attribution de subvention à intervenir entre HH Gestion Alsace et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 16/03/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL